

# LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

## LA RECONSTRUCTION DE LA GARE DE PERRACHE

### NOUVEAU PROJET

La gare des Brotteaux étant sur le point d'être achevée, l'attention de la Compagnie P.-L.-M. va se reporter sur la gare de Perrache, qui doit rester la station principale de notre ville et dont les installations ne répondent plus au développement sans cesse croissant du trafic.

Les ingénieurs de l'Administration en cause ont déjà commencé les études de transformation des bâtiments actuels ; il est même probable qu'ils ont terminé maintenant le premier avant-projet qui doit servir de base à la rénovation future. Il importe, en tout cas, d'examiner sans retard, au point de vue des intérêts généraux de la ville et du public, quels devraient être les desiderata à formuler et les mesures éventuelles à prendre, pour que notre municipalité ne se trouve pas finalement en présence d'un programme arrêté *ne varietur* et qu'elle ne serait plus libre de faire modifier.

Or, la première question qui se pose est de savoir s'il ne serait pas possible, tout en conservant la gare centrale dans le deuxième arrondissement, de profiter de la nécessité impérieuse d'une réfection complète et totale pour tâcher de faire disparaître cette immense barrière qui coupe la ville en deux et isole l'extrémité de la presqu'île.

Il semble, à première vue, que le problème ainsi posé soit insoluble.

Tel n'est pas notre avis. Il suffit, d'ailleurs, de se reporter à quelques années en arrière, à l'époque où fut présenté le projet Comberousse, pour se rendre compte qu'il eût été alors très facile de remanier, dans de bonnes conditions le régime des voies ferrées lyonnaises et de résoudre la question posée en reconstruisant la gare de Perrache, comme le préconisait l'auteur dudit projet, c'est-à-dire parallèlement aux deux rivières et au cours Charlemagne, sur les vastes emplacements qui appartiennent à la Compagnie P.-L.-M., entre la rue Gilibert, l'arsenal et l'Usine à gaz ; l'axe du nouveau bâtiment eût été en face du cours Bayard et du futur pont du même nom.

Rappelons que, dans l'idée de notre ancien collaborateur, il suffisait, pour permettre toutes les combinaisons possibles d'exploitation, de raccorder simplement le pont du Chemin de fer du Rhône à la nouvelle gare et au pont de la Quarantaine par deux lignes à double voie à établir en viaduc ou en sous-sol, en grande partie sur l'emplacement de la gare actuelle, les niveaux des artères et des voies ferrées étant à modifier en conséquence. Toutefois, on se serait passé au besoin de ces raccordements qui auraient eu l'inconvénient, dans le cas d'un viaduc, de laisser subsister une barrière, si minime soit-elle, d'un effet perspectif douteux et peu décoratif ; en effet, la jonction au réseau de la rive gauche se serait opérée de toutes façons par un nouveau pont prévu à l'extrémité de la presqu'île et devant relier la station centrale aux directions de Marseille, Grenoble, Genève, Saint-Clair-Collonges et Sathonay, par un circuit de plus grande envergure, circuit n'allongeant cependant pas les distances entre Lyon et les autres villes des diverses lignes du P.-L.-M., celle de Genève ayant, par le fait, son terminus à la gare des Brotteaux.

Ce projet pourrait évidemment être repris. Mais il est à peu près certain que l'on se heurterait à un *non possumus* absolu de la part de la Grande Compagnie de chemins de fer, laquelle a déjà entrepris quelques installations nouvelles,

(l'hôtel Terminus, entre autres), qui ne serviraient pour ainsi dire plus si l'on déplaçait la gare. D'autre part, il faudrait beaucoup de temps pour l'obtention de la concession de la ligne de jonction « presqu'île-réseau de la rive gauche », tandis qu'anciennement l'affaire aurait pu être conduite comme le corollaire obligé de la suppression des passages à niveau.

Il faut donc chercher autre chose de moins complet, les projets trop grandioses n'étant généralement menés à bien que dans les pays soi-disant moins civilisés qui savent pourtant s'affranchir de certaines de nos considérations plus ou moins mesquines.

Une idée qui nous paraît réalisable consisterait à laisser l'ensemble de la gare agrandie sur le même emplacement, mais en baissant suffisamment le niveau des voies pour qu'il soit possible de remplacer le passage souterrain par une large avenue supérieure en pente, formant pont au-dessus des lignes ferrées raccordant le cours Charlemagne au centre de la ville.

Les constructions actuelles disparaîtraient et seraient remplacées par deux édifices distincts en bordure sur ladite avenue, l'un à gauche pour les services de départ, l'autre à droite pour les services d'arrivée ou inversement ; de vastes espaces formant cours seraient réservés pour faciliter les dégagements ; les voies étant ainsi à une cote inférieure, on y accéderait par l'intermédiaire d'ascenseurs, de rampes et d'escaliers. Bien entendu, les lignes resteraient à découvert partout où ce serait possible ; elles ne seraient en souterrain que sous l'avenue et les bâtiments en question.

L'effet perspectif serait, en petit, toutes proportions gardées, et avec les pentes d'accès en plus, celui qui est réalisé à Paris par les grand et petit Palais, avec, en moins peut-être, les belles façades architecturales parisiennes, si le P.-L.-M. ne se résignait pas à faire une œuvre artistique.

Telle est, en résumé, la solution que nous croyons exécutable.

On nous objectera, il est vrai, qu'elle exigerait de très fortes dépenses, entre autres la reconstruction totale des ponts de la Quarantaine et du Midi, puisque les niveaux devraient être abaissés et le coût énorme des divers remaniements qui devraient être exécutés sans arrêter ni modifier sensiblement l'exploitation. On pourra même prétendre que l'opération est pratiquement irréalisable, eu égard à la difficulté de remplacer le passage souterrain actuel sans arrêter la circulation des trams, voitures et piétons et à l'impossibilité matérielle de le remplacer presque immédiatement par le passage supérieur, lequel ne pourrait être établi qu'en éventrant au préalable les bâtiments de la gare actuelle.

Certes, nous ne nous dissimulons pas combien la tâche serait ardue et nous sommes les premiers à reconnaître qu'il serait probablement plus facile et moins coûteux de revenir à l'ancien projet Comberousse, mais nous pensons que l'entreprise est parfaitement exécutable sans trop de risques ni d'inconvénients.

Nous ferons remarquer, d'ailleurs, que la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. devra toujours envisager l'établissement de nouveaux ponts pour jeter au moins quatre voies sur les deux rivières ; dans ces conditions, il n'y a pas lieu de trop s'effrayer de la dépense, étant donné que la construction totale de deux ponts à quatre voies ne coûterait pas beaucoup plus que l'établissement de nouveaux ponts moins larges et la réfection complète des anciens.

D'autre part, il y a gros à parier que les habitants d'au delà de la presqu'île accepteraient patiemment la suppres-

sion pendant quelques semaines, au besoin pendant quelques mois, de toute communication par les « voûtes centrales » (la circulation se faisant alors exclusivement par les quais), puisque la réalisation du programme donnerait une plus-value considérable à leur quartier.

Quant aux quais, ils seraient surélevés pour passer au-dessus des voies, si le niveau de ces dernières était très abaissé aux croisements de ces artères, ou inversement si les lignes restaient à une certaine hauteur auxdites traversées. De toutes façons, le niveau horizontal des voies de la gare devrait être très inférieur à ce qu'il est actuellement pour permettre l'établissement, sans trop de rampe, de la grande avenue centrale perpendiculaire dont la pente pourrait d'ailleurs commencer au droit du square de la place Perache.

Indiquons, en passant, qu'un raccord souterrain en courbe permettrait aux trains de rejoindre la direction de Saint-Etienne sans passer par le rebroussement du pont de la Saône.

Quoi qu'il en soit, une étude plus complète et suffisamment détaillée permettra de se rendre compte si ce projet qui, à première vue, semble répondre à tous les desiderata du public, de la ville et du P.-L.-M., est réellement faisable en restant dans des limites de prix raisonnables eu égard aux grands avantages qui en résulteraient. Il est possible que nous soyons dans l'erreur, mais un examen plus approfondi pourra seul le démontrer ; nous demandons donc que notre proposition soit prise en très sérieuse considération et étudiée par les Administrations compétentes intéressées.

SINÉD.



## SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE

DE LYON

### DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Il y avait foule, dimanche 15 courant, dans la Salle des Réunions Industrielles, au Palais du Commerce, où la Société Académique d'Architecture remettait solennellement leurs prix aux lauréats de ses concours et les récompenses aux contremaîtres et ouvriers du bâtiment.

M. Cl. PORTE, président, était entouré de MM. GAILLARD, conseiller de Préfecture ; COIGNET, vice-président de la Chambre de commerce ; BERLIE, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs ; L. BILLON, président du Syndicat des architectes du Rhône ; LANG, directeur de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône ; MEYSSON, architecte en chef de la Ville ; JAMOT, membre honoraire de la Société ; DESJARDINS, ROUX-MEULIEN et BISSUEL, anciens présidents ; CHOMEL, vice-président ; NAQUIN DE LIPPENS, secrétaire ; F. ROUX-SPITZ, trésorier ; de très nombreux membres de la Société, MM. Sainte-Marie PERRIN père, Jean BILLON, BRUYAS, CHABANNE, COLLET, COLLOMBE, J. CUMIN, DUBUISSON, FANTON, FRANÇON, GENETY, F. GIROUD, MALLET, MANIGOT, Valère PERRIER, Ant. Sainte-Marie PERRIN, ROGNAT, THOUBILLON, TIXIER, etc.

Dans l'assistance, MM. Pétavit, vice-président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ; Araud, président de la Chambre syndicale des propriétés immobilières ; Benassy, juge, et Gouverne, ancien juge au Tribunal de commerce ; Paul Porte, Lambert, Géry, architectes ; M. Penelle, sculpteur de nombreux entrepreneurs ou fournisseurs de la construction, MM. Brunard fils, Berdiel, Pardon, Lebel, Gropat, etc., etc., les familles et amis des lauréats.

Après l'exécution de la *Marseillaise* par l'excellente Fanfare des Peintres-Plâtriers, qui s'est fait, en outre, entendre

et applaudir plusieurs fois au cours de la séance, M. le Président Cl. PORTE prononce le discours suivant.

Mesdames, Messieurs, chers Confrères, appelé, pour la première fois, à présider cette fête de famille, composée des éléments les plus divers : architectes, dessinateurs, constructeurs, contremaîtres et ouvriers, je ne puis me défendre d'une certaine appréhension.

Mes souvenirs, en effet, se reportent vers ces maîtres indiscutés qui m'ont précédé à cette place.

Sans regarder trop en arrière, je vois, occupant ce fauteuil, Journoud, Hirsch, Gaspard André, Pascalon, Bissuel, notre vénérable doyen, Gaspard George, Desjardins, et mon aimable prédécesseur, Roux-Meulien.

Ils l'ont occupé brillamment, ce fauteuil, joignant à leur talent professionnel un mérite oratoire que je ne saurais égaler.

Mais, votre indulgence aidant, je ferai mon possible pour ne pas trop faire tache après eux.

Messieurs, je tiens à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à notre œuvre artistique et moralisatrice.

A M. le Ministre d'Etat, pour ses superbes ouvrages et gravures donnés pour nos concours.

Au Conseil général du Rhône, pour sa subvention.

A la Chambre de commerce de Lyon, pour sa générosité, tant pour les concours d'art décoratif et ouvriers d'art, que pour les récompenses aux contremaîtres et ouvriers du bâtiment ; ce qui nous a permis, sous son égide, de décerner une médaille d'or à un contremaître qui se serait distingué par son intelligence, sa moralité et son esprit d'initiative.

A M. Rey, qui, au nom de la *Construction Lyonnaise*, subventionne nos concours.

A l'Association provinciale des Architectes français, pour la grande médaille d'argent qu'elle nous a offerte et que nous décernons cette année, pour la première fois, à un des lauréats de nos concours d'architecture.

Enfin, je tiens à remercier à nouveau Mme Veuve André, pour le prix qu'elle a créé, en souvenir de son illustre mari, Gaspard André.

Ce prix, — une médaille d'or, — destiné au lauréat d'un concours ouvert tous les deux ans aux élèves de la classe d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts, sera décerné cette année.

Dans un instant, notre secrétaire, M. Naquin de Lippens, va proclamer, par la lecture de notre palmarès, les élus de nos concours.

A tous, j'adresse à l'avance mes félicitations.

Qu'ils viennent chercher leurs médailles, hommage rendu à leur mérite.

Me permettez-vous, Messieurs, d'exprimer un regret sur le petit nombre des candidats qui nous ont été présentés, cette année, pour les récompenses à accorder aux contremaîtres et ouvriers du bâtiment ?

Certes, ceux qui vont être appelés doivent ressentir une certaine fierté, car, sans exception, leurs capacités professionnelles, leur dévouement et leurs états de services — qui vont être rappelés devant vous — sont un sûr garant du choix qui a présidé dans l'obtention de leurs récompenses.

Mais, si je constate ce petit nombre de candidats, je me demande à quelle cause on doit l'attribuer.

Ne serait-ce pas à ce malaise social qui dresse, à chaque instant, l'un contre l'autre, ces deux facteurs de l'activité économique : le patron et l'artisan ?

Nous ne pouvons qu'assister passivement à ces conflits, en formulant le vœu que tous, guidés par la sagesse, entrent dans la voie d'un arrangement qui assurera, aux uns cette confiance sans laquelle aucune opération n'est possible, aux autres — et c'est le grand nombre — un salaire permettant au travailleur d'assurer la sécurité de son foyer et le bien-être de sa famille.

Je ne saurais trop engager l'épouse et la mère de famille à servir aux siens de guide moral en cette circonstance.

Je formulerai un vœu pour la création d'écoles d'apprentissage. Qu'on y prenne garde !

Nous sommes exposés à voir, sinon disparaître, du moins bien diminuer, le nombre des ouvriers dans certaines professions.

Il est certain que l'Enseignement professionnel du Rhône et les écoles municipales de dessin de la Ville de Lyon rendent de très grands services aux jeunes gens appelés à faire de bons ouvriers, et, par suite, d'excellents contremaîtres, mais seulement au point de vue théorique.

L'école d'apprentissage, en les mettant en possession d'un métier manuel, en ferait des praticiens.

C'est à la Chambre syndicale des Entrepreneurs à méditer et à réaliser cette idée !

Il est désirable qu'une entente se fasse entre tous les membres de notre grande famille, et que chacun dans sa sphère apporte ce bon vouloir qui, mis en masse, solutionnera tous les problèmes.

Vous connaissez le proverbe qui dit :

« Quand le bâtiment va, tout va ! »

Eh! bien, Messieurs, en renversant les rôles, on peut dire que lorsque le bâtiment ne va pas, rien ne va, et le malaise, qui se généralise, fait une tache d'huile qui s'étend et grandit.

Pour quelques-uns, c'est la gêne; pour le plus grand nombre, c'est la misère à redouter.

Messieurs, par une entente cordiale, il faut éviter ces malheurs. Pour cela, pas besoin de grandes associations, mais un accord entre chaque famille professionnelle et n'avoir qu'un but: le bonheur de tous.

Messieurs, cette année a vu s'ouvrir l'Ecole régionale d'Architecture de Lyon.

Depuis longtemps nous la demandions et, si nous n'avons pas encore la réalisation de nos désirs, faisons comme le sage: sachons nous contenter!

Le temps est un grand remède.

Poursuivons toujours l'idée d'une école régionale décentralisée.

Avec l'élite de professeurs que nous avons à l'Ecole, il nous est permis de faire crédit aux créateurs pour les débuts longs et difficiles de l'organisation.

Ce qui n'est qu'un désir, aujourd'hui, demain sera, peut-être, une réalité.

Permettez-moi d'adresser au bureau sortant — et spécialement à son président, M. Roux-Meuilien — mes sympathiques et confraternelles félicitations.

Pendant deux ans, il a supporté une charge très honorifique, mais qui n'est pas une sinécure.

En la prenant d'aussi bonnes mains, je risque de voir fléchir mes faibles épaules.

Messieurs, ces premiers jours de décembre ont jeté sur notre Société un voile de tristesse et de deuil.

Deux des nôtres viennent d'être cruellement enlevés à l'affection de leurs familles et de leurs amis:

Joannès Bernard, encore dans toute l'activité de son âge, excellent confrère, nature droite, fils et frère d'architectes, il n'avait que des amis. Son souvenir restera vivant parmi nous.

Adolphe Coquet, que nous accompagnions huit jours après à sa dernière demeure. Bien qu'éloigné depuis longtemps de notre vie active par le plus terrible des maux, — la perte de la vue, — ce confrère distingué n'a jamais cessé de collaborer à notre œuvre. Poète délicat et érudit, Coquet a laissé parmi nous un sillon lumineux qui ne s'éteindra pas.

Je termine, Messieurs, craignant d'avoir abusé de votre patience, en adressant à nos invités, qui ont bien voulu se déranger pour se joindre à nous dans cette fête de l'art du travail, mes remerciements les plus sincères.

A M. le Préfet du Rhône, qui, tenu par des engagements antérieurs, a bien voulu déléguer M. Gaillard, pour le représenter.

A M. le Maire de Lyon, qui, retenu, a chargé M. Rivière, conseiller municipal, de le représenter.

A M. Cazeneuve, président du Conseil général du Rhône.

A M. le Président de la Chambre de commerce, représenté par M. Coignet, son vice-président.

A M. Berlie, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs et président de la Fédération du Sud-Est, un vieil ami que je suis toujours heureux de rencontrer.

A M. Coste-Labaume, président du Conseil d'administration de l'Ecole des Beaux-Arts.

A MM. Rey et Théodore, et à la Construction Lyonnaise.

A M. Billon, président du Syndicat des Architectes du Rhône.

A M. Mallet, président de l'Union Architecturale de Lyon.

A M. Garin, président du Conseil d'administration de l'Enseignement professionnel du Rhône.

A M. Lang, directeur de l'Enseignement professionnel du Rhône.

A M. Peiron, membre du Conseil judiciaire.

A la Presse lyonnaise.

Il est temps que je m'arrête, mais auparavant je tiens à vous faire savoir que c'est après avoir cédé à ma sollicitation que notre sympathique et aimé vice-président a bien voulu, faisant violence à sa modestie, nous faire une conférence.

Je le prie de recevoir mes remerciements.

M. BERLIE, s'adressant aux architectes, qui apportent la science dans l'œuvre commune, leur dit qu'ils trouveront toujours dans les entrepreneurs des collaborateurs intelligents. Le Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs constate que, cette année, la bonne entente entre ouvriers et patrons, dont dépend la prospérité de tous, n'a pas été troublée par des grèves. L'accord a pu se faire entre les patrons et les ouvriers véritables, qui ont su éliminer les fauteurs de grèves. En terminant, M. Berlie dit quelques mots de la grosse question de l'apprentissage et remercie la Société, qui fait œuvre de justice et de prévoyance sociale.

M. NAQUIN DE LIPPENS donne lecture du palmarès, entre les deux parties duquel est donnée, par M. Augustin CHOMEL,

vice-président de la Société, une très intéressante conférence sur les maîtres d'œuvre et les origines de la profession d'architecte. Nos lecteurs pourront prochainement apprécier cette savante étude que l'érudit architecte a bien voulu nous autoriser à publier.

### Prix de Fondations

#### FONDATION GASPARD ANDRÉ

*Médaille d'or*, offerte par Mme Gaspard André, en mémoire de son mari et réservée aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon (section d'architecture), à la suite d'un concours donné tous les deux ans.

Le sujet du concours donné par M. le professeur Huguet était, pour cette année: *Une fontaine décorative dans le jardin de l'Hôtel de la Société d'Architecture de Lyon*.

Prix: *Médaille d'or*, M. LAMBERT Eugène.

Mentions honorables: M. REVOUX René; M. ANGELIER Claudius.

#### FONDATION EDOUARD BISSUEL

Prix fondé par notre éminent confrère et ancien président, M. Bissuel, et destiné à l'élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon (section d'architecture) qui, pendant le courant de l'année, s'est fait remarquer par son travail, ses progrès et sa moralité.

Prix: *Médaille de vermeil*, M. CHEVALIER Louis.

### Concours de la Société

#### ARCHITECTURE

Sujet du concours: *Un Hôtel pour la Société académique d'Architecture de Lyon*.

1<sup>er</sup> prix: *Médaille d'or*, 150 francs offerts par la Société, et un ouvrage offert par le Ministre des Beaux-Arts, M. FAURE Jean, élève de MM. Huguet et Rogniat.

2<sup>e</sup> prix: *Médaille d'argent*, offerte par l'Association provinciale des Architectes français, 100 francs offerts par la Construction Lyonnaise, et un ouvrage du Ministère des Beaux-Arts, M. REVOUX René, élève de MM. Huguet et Roux-Spitz.

3<sup>e</sup> prix: *Médaille d'argent* et 50 francs offerts par la Société, M. WETTERWALD Ludovic, élève de M. Cahuzac.

Mentions honorables: *Médailles de bronze*, M. ROSSET Ange, M. DERVIEUX Joanny.

#### ARCHÉOLOGIE

Sujet du concours: *Relevés complets de l'ancien hôtel François d'Estaing*.

La Société académique d'Architecture, se conformant à ses décisions antérieures, a décidé d'accorder deux années aux concurrents pour fournir le résultat complet de leur travail.

Les prix consistent en:

1<sup>er</sup> prix: *Médaille d'or*, 200 francs offerts par la Société, et un ouvrage de la bibliothèque de feu Echernier.

2<sup>e</sup> prix: *Médaille de vermeil*, 100 francs offerts par la Société, et un ouvrage offert par la Ville de Lyon.

3<sup>e</sup> prix: *Médaille d'argent*.

Ces différents prix ne seront distribués que l'année prochaine.

#### ART DÉCORATIF

Sujet du concours: *Une reliure avec frontispice pour le Livre d'Or de la Société académique d'Architecture de Lyon*.

Pas de prix.

Mention honorable et, à titre d'encouragement, 50 francs offerts par le Conseil général du Rhône, M. RENAUD Pierre.

Mention honorable, 50 francs offerts par le Conseil général du Rhône, M. DESCOMBES Alexandre.

#### ART DÉCORATIF INDUSTRIEL

Le sujet comportait, cette année, une composition d'art décoratif appliquée au bâtiment laissée au choix des concurrents.

1<sup>er</sup> prix: *Un panneau en métal martelé avec incrustations cuivre*, exécuté par M. BERLIAT Joseph, ouvrier serrurier.

*Médaille de vermeil* (fondation Henri Despierre), 150 francs offerts par la Chambre de commerce de Lyon, et un ouvrage offert par le Ministre des Beaux-Arts.

Deux seconds prix *ex-æquo*: 1<sup>o</sup> *Une imposte en bronze, Iris stylisés*, dessinée par M. VITTOZ Etienne; 2<sup>o</sup> *Un panneau en plâtre, modèle pour dessus de siège en cuir repoussé*, exécuté par M. MAURY François-Charles.

*Médaille d'argent* offerte par la Société d'Architecture, 50 francs offerts par le Conseil général, et une gravure offerte par le Ministre des Beaux-Arts à chacun des lauréats.

Une mention honorable est accordée au *Chapiteau en plâtre moulé*, exécuté par M. CHAPUIS Paul.

### Récompenses aux Contremaîtres et Ouvriers du Bâtiment

*Fondation de la Chambre de commerce.*

**Médaille d'or** : M. PITTION, Jean-Marie-Auguste, né à Villebois (Ain), le 14 juin 1861, appareilleur tailleur de pierres, contremaître et collaborateur de M. Didier Louis, maître tailleur de pierres à Fleurieux-sur-l'Arbresle (Rhône). Pittion est marié et père de deux enfants. Il a fait son service militaire au 4<sup>e</sup> régiment du génie où il a conquis les galons de caporal. Excellents renseignements professionnels et moraux. — (18 ans de service.)

**Médaille de vermeil** : M. BLANCHARD, Michel, né à Cluny (Saône-et-Loire), demeurant à Lyon, 20, rue Cavenne. Ouvrier, puis chef ouvrier couvreur-zingueur ; employé chez MM. Délogé frères, 6, rue de Fleurieu, depuis le 23 septembre 1875. Blanchard est marié et père de trois enfants. Excellentes et nombreuses références. — (32 ans de service.)

**Médaille de vermeil** : M. PITANCE, Jacques, né à Baubier, commune du canton de Royère (Creuse), le 1<sup>er</sup> septembre 1857, demeurant à Lyon, rue Vauban. Entré dans la maison Chatoux jeune et Pétavit, actuellement Claudius Pétavit, 124, rue Boileau, comme ouvrier maçon, en 1881, il est aujourd'hui un excellent contremaître. Pitanche est marié et il a fait son service militaire au 6<sup>e</sup> d'artillerie, à Valence. Bonnes références. — (26 ans de service.)

**Médaille de vermeil** : M. BOISSIER, Joseph, né à Lyon le 21 février 1845, demeurant rue Notre-Dame. Ouvrier charpentier, il est resté vingt années chez M. Claret, entrepreneur de charpente, puis il est entré, en 1890, chez M. Grépat, entrepreneur, 75, rue d'Alsace. Boissier est marié et père de douze enfants, il a fait son service, également, comme militaire. Excellents renseignements. — (17 ans de service.)

**Médaille d'argent** : M. GUILLEMIN, François, né en 1857, demeurant à Lyon, 20, rue Cavenne ; ouvrier, puis contremaître, employé depuis 1890 chez M. Berdiel, fabricant de bronzes pour l'éclairage. Guillemin est marié et a fait son service militaire. — (17 ans de service.)

**Médaille d'argent** : M. BOURDELAT, Maurice, né à Limoges le 22 septembre 1849, demeurant 12, rue de la Rozière. Actuellement, chef de chantier cimentier, employé depuis 1891 chez M. Mallet, applicateur de ciments, 5, rue Villeneuve. Bourdelat est veuf et a fait son service militaire. — (16 ans de service.)

*Fondation Etienne Journoud.*

**Médaille de vermeil** : M. PEYROT, Denis, né à Breuil, commune de Morterolle, canton de Royère (Creuse), le 17 septembre 1857, demeurant 3, rue Imbert-Colomès. Ouvrier, chef de chantier, puis contremaître, employé depuis le 1<sup>er</sup> août 1888 chez MM. Peturaud et Perrot, entrepreneurs de maçonnerie, 5, rue Terme. Peyrot est marié et père de famille, il a fait son service militaire au 14<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à Limoges. — (19 ans de service.)

*Fondation Frédéric Benoit.*

**Médaille de vermeil** : M. JACQUET, Fleury, né à Pont-Evêque le 28 avril 1869. Contremaître électricien, chargé du service électrique au Cercle international de Vichy. Il est employé chez MM. Berlie et Cie, 2, rue Paul-Chenavard, depuis l'année 1892. Jacquet est marié et a fait son service militaire. — (15 ans de service.)

*Fondation Joanny Pupier.*

**Médaille de vermeil** : M. CALLE, Pierre, né le 12 janvier 1878, demeurant cours Lafayette, 147 bis ; apprenti et ouvrier serrurier dans la maison Brunard, puis il fait son service comme ouvrier d'art au 52<sup>e</sup> de ligne. Revenu du régiment, il passa deux ans à Paris pour se perfectionner dans sa profession et rentre enfin, en 1901, comme ouvrier, puis contremaître chez M. Brunard, maître-serrurier, 26, grande rue de la Guillotière. — (6 ans de service.)

*Fondation Claudius Porte.*

**Médaille de vermeil** : M. SILVE, Henry-César, né le 2 mai 1873, à Cuire (Rhône), demeurant 60, rue Sala ; ouvrier, puis contremaître sculpteur, employé chez MM. Pivot et Penelle, actuellement Penelle, 55, rue Sala. Silve est marié, il a fait son service militaire au 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins et a gagné les galons de sergent. — (14 ans de service.)

*Fondation de la Société académique d'Architecture.*

**Médaille de vermeil** : M. MARTIN, François, né le 18 octobre 1871, à Cézérioux (Ain), ouvrier menuisier, entré en 1891 chez M. Pardon, entrepreneur de menuiserie, 19, rue Montgolfier, et employé aux travaux spéciaux. Martin est marié. — (16 ans de service.)

**Médaille de vermeil** : M. CLUZEL, Michel, né à Villosange, canton de Pont-au-Mur (Puy-de-Dôme), le 1<sup>er</sup> juillet 1863, demeurant 2, route de Genas ; ouvrier maçon, puis contremaître, employé depuis 1880 chez M. Montpeyroux, entrepreneur de maçonnerie, 15, rue des Maisons-Neuves, à Villeurbanne. Cluzel est marié et père de deux enfants. Il a fait son service militaire à Clermont-Ferrand. Excellentes références. — (27 ans de service.)

*Fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs.*

**Médaille d'argent** : M. CONDAMIN, Eugène-Benoît-Marius, né en 1846, demeurant 57, rue Saint-Denis-de-Bron ; ouvrier peintre-plâtrier chez MM. Paré frères depuis 1895, puis à l'Union Lyonnaise des Entrepreneurs de peinture et de plâtrerie, 65, rue de l'Hôtel de-Ville. Condamin est marié et père de quatre enfants. Il a fait son service militaire en 1867 et la campagne de 1870 au 76<sup>e</sup> régiment de marche. — (12 ans de service.)

**Médaille d'argent** : M. BORDUGE, François, né à Saint-Priest-les-Champs (Puy-de-Dôme) le 14 septembre 1868, demeurant impasse Crépet, grande rue de Sainte-Foy ; ouvrier maçon et chef de chantier, employé depuis 1885 chez M. Caillot jeune, entrepreneur à Sainte-Foy-lès-Lyon. Borduge est marié et père de cinq enfants. Il a fait son service militaire. — (22 ans de service.)

### Cours de traits de Charpente des Maîtres-Charpentiers de la Ville de Lyon

(Professeur du cours : M. BOUDEAU.)

Élèves de première année. — Prix : M. BADIN Antonin, *Médaille de bronze.*

Élèves de deuxième année. — Prix : M. GRÉPAT Georges, *Médaille d'argent.*

Élèves de troisième année. — Prix : M. JANIN François, *Médaille de vermeil.*

### Cours des Écoles Municipales de Dessin

*Première section.*

Élèves dessinateurs, architectes, décorateurs, etc. *Médaille de vermeil* (fondation L. Cahuzac) : M. CHABERNAUD Gaston, élève de l'École du Petit-Collège. — *Médaille d'argent* : M. LOISY Louis, élève de l'École des Brotteaux. — *Médaille de bronze* : M. BOUVIFR Jules, élève de l'École de la Guillotière.

*Deuxième section.*

Ouvriers de diverses industries se rattachant au Bâtiment. *Médaille de vermeil* : M. BAUMESTER Adrien, élève de l'École du Petit-Collège. — *Médaille d'argent* : M. GILBERT Jean, élève de l'École de la Guillotière. — *Médaille de bronze* : M. PIEL Eugène, élève de l'École du Petit-Collège.

## BANQUET

Au banquet, somptueusement servi chez Maderni, où se retrouvaient la plupart des membres de la Société, avaient été aimablement conviés : MM. Gaillard, délégué par le Préfet du Rhône, Rivière, représentant le Maire de Lyon, Cazeneuve, président du Conseil général, Coignet, vice-président de la Chambre de commerce, Coste-Labaume, président du Conseil d'administration de l'École des Beaux-Arts, Berlie, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de bâtiment et de la Fédération du Sud-Est, L. Billon, président du Syndicat des Architectes, Mallet, président de l'Union Architecturale, A. Rey, directeur de la *Construction Lyonnaise*, ancien juge au Tribunal de commerce, Allemand, architecte à Vienne, Peiron, avoué-conseil de la Société, etc.

Après avoir transmis les excuses de diverses personnalités, M. le Président PORTE ouvre la série des toasts par les paroles suivantes :

Messieurs, lorsque les suffrages flatteurs de mes collègues et amis de la Société académique d'Architecture de Lyon m'ont appelé à la présidence de leurs réunions, entre autres raisons qui me faisaient éprouver un sentiment de crainte, le défaut de la parole n'était pas étranger.

Combien je voudrais avoir cette facilité d'élocution de mes distingués prédécesseurs !

Elle me servirait aujourd'hui ; je vous dirais notamment combien je suis heureux de la marche ascendante de notre Compagnie, des résultats obtenus par elle, grâce aux soins qu'elle apporte à l'étude de toutes les questions intéressantes notre art, tant au point de vue purement artistique qu'à celui, plus aride, de l'industrie du bâtiment sous toutes ses formes.

Cette année, le Congrès de l'Association provinciale des Architectes français, dont nous faisons partie, a tenu ses assises à Bordeaux.

Les questions qui y ont été traitées ont trouvé place dans le rapport que notre confrère Feuga nous a lu en séance et je ne sais ce que je dois le plus admirer, de la façon attachante dont il nous a présenté les questions traitées en séance ou de la forme humoristique de ce voyage fait en ce beau pays de Gascogne.

Messieurs, je ne veux pas abuser de vos instants, je me per-

mettrai néanmoins, en adressant mes remerciements à M. le Maire de Lyon et à M. Rivière, qui le représente au milieu de nous, je me permettrai, dis-je, de formuler un vœu.

Un plan de voirie a été fait pour la construction d'un quartier neuf devant la nouvelle gare des Brotteaux.

D'un avis à peu près unanime, on dit que le tracé ne répondrait pas aux exigences modernes.

Oubliant qu'à notre époque, où les questions hygiéniques sont en grande faveur, il faut permettre à l'air et à la lumière de pénétrer librement, en créant des voies larges et spacieuses, la majeure partie des rues prévues n'aurait qu'une largeur insuffisante.

S'il en est temps encore, la question pourrait être étudiée.

Nous devons travailler pour l'avenir, et quand nous ne le faisons pas, nous ressemblons à un bon père de famille sans défaut, si ce n'est celui de ne pas songer à ses enfants.

Excusez, Messieurs, cette petite digression et permettez-moi d'adresser aussi nos remerciements à nos hôtes pour l'honneur qu'ils nous font.

A M. Gaillard, représentant M. le Préfet du Rhône.

A M. Cazeneuve, président du Conseil général, qui a bien voulu sacrifier, en notre faveur, une partie du temps qu'il accorde aux affaires publiques.

A M. Coignet, vice-président de la Chambre de commerce.

A M. Coste-Labaume, président du Conseil d'administration de l'Ecole des Beaux-Arts.

A M. Peiron, membre de notre Conseil judiciaire.

A M. Berlie, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs.

A MM. Rey et Théodore, et à la *Construction Lyonnaise*.

A M. Billon, président du Syndicat des Architectes du Rhône.

A M. Mallet, président de l'Union Architecturale de Lyon.

Je remercie un de nos membres correspondants, M. Allemand, qui est venu de loin s'associer à notre fête.

Je termine, Messieurs, en levant mon verre à tous nos invités, à nos membres d'honneur, à notre président honoraire, notre doyen, Gaspard George, auquel je suis attaché par une vieille et solide amitié, à nos membres honoraires et correspondants et à vous tous, chers confrères, en exprimant le souhait que nos occupations nous permettent de nous rencontrer, plus nombreux que jamais, au cours de nos séances.

M. CAZENEUVE déclare en débutant que sa présence ne lui fait rien sacrifier du temps qu'il consacre aux affaires publiques, car il estime qu'il n'est pas pour lui de meilleure façon de pratiquer le repos hebdomadaire que de se trouver au milieu de la corporation des architectes ; il se rend compte de la justesse de leurs doléances ; il souhaiterait pour eux qu'il soit possible de faire en France ce qui se pratique à l'étranger, et principalement en Angleterre, où l'on rase des quartiers entiers quand l'hygiène l'exige, pour les reconstruire dans de meilleures conditions : si la chose se passait ainsi pour Lyon, ce serait, pour l'architecture et pour l'entreprise, une ère de prospérité inconnue depuis longtemps, tellement sont encore nombreux les vieux quartiers mal aérés, aux immeubles insalubres. Mais, comme cette transformation radicale n'est pas près de se produire, il plaint les architectes d'avoir à se contenter du trop petit nombre d'affaires dont ils ont à s'occuper, et il admire leurs désintéressement, dans de telles conditions, de songer encore à faciliter l'accès de la profession aux jeunes, par la création d'écoles d'architecture. Combien différente, dit-il, est cette généreuse façon d'agir, de la décision que viennent de prendre les pharmaciens qui, eux, se trouvant trop nombreux et voulant empêcher l'encombrement de la profession, ont décidé de ne plus faire d'élèves. Et il termine en engageant les architectes à parfaire leur instruction professionnelle par une étude approfondie, et même sanctionnée par un diplôme spécial -- comme l'ont fait les médecins -- de l'hygiène, toujours et partout appliquée dans la plus large mesure à toutes les constructions.

C'est avec un humour très favorablement accueilli que débute M. GAILLARD, qui explique l'embarras du conseiller de Préfecture, arrivant dans un milieu qu'il ignore, chargé, par une simple note de service, toujours la même, indiquant le lieu et l'heure du banquet, d'y représenter un personnage empêché ou absent, et forcé, sous peine de passer pour un simple pique-assiette, d'y prendre la parole. Mais, dans une assemblée où il ne voit que des visages sympathiques, il se trouve en communauté d'idées et, se rappelant les sensa-

tions récemment éprouvées lors d'un voyage à Naples, devant les merveilles architecturales de l'Italie, il plaint les modernes architectes de ne plus rencontrer les conditions favorables à l'épanouissement de leur talent et de leur génie ; notre époque utilitaire ne possède plus la foi ni le sentiment artistique, ni des ressources financières qui ont permis l'écllosion de toutes les richesses architecturales de la Renaissance. Il termine en exprimant le vœu que le développement des idées philosophiques se résume dans l'avenir, pour les descendants des générations actuelles, dans des monuments où reflourissent les traditions d'art dont la Société Académique d'Architecture est le fidèle dépositaire.

Représentant du Maire de Lyon, M. RIVIÈRE prend acte du désir exprimé par M. Porte pour que la Municipalité donne satisfaction aux exigences de la circulation et de l'hygiène dans le tracé des nouvelles rues avoisinant la gare des Brotteaux ; au sein du Conseil municipal, le projet soutenu par la Société Académique trouvera de zélés partisans, et il y a lieu d'espérer que ses judicieuses observations triompheront du projet mesquin conçu par la précédente Municipalité. Il est, d'autre part, un point sur lequel il peut s'engager à fond : c'est de faire attribuer à la Société Académique, dans les locaux du Palais des Arts laissés vacants par le départ de la Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes courants et de Crédit Industriel, où vont être installés le Bureau d'hygiène et le Laboratoire municipal, un lieu de réunions digne d'elle, où ses membres n'auront plus à craindre l'humidité du Petit-Collège, qui tenait plusieurs d'entre eux éloignés de ses réunions.

M. COIGNET, en présentant les excuses de M. Isaac, président de la Chambre de commerce, retenu par d'autres engagements, renouvelle l'expression de l'intérêt de cette Compagnie pour l'œuvre moralisatrice des récompenses aux ouvriers du bâtiment : comme industriel, il ne se reconnaît pas qualité pour parler d'art dans le milieu où il se trouve ; il ajoute que les constructions d'usines ne se prêtent guère à des développements artistiques ; mais il fait observer que, pour faire utile, il n'est pas nécessaire de faire laid, et il est certain que les architectes sauront, dans les constructions d'usines, contribuer à une harmonie d'ensemble et au bon aspect de la cité.

M. COSTE-LABAUME porte à son tour un toast, en qualité de président du Conseil d'administration de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, et M. BERLIE implore, sous une forme humoristique, les architectes de ménager les entrepreneurs dans le règlement des mémoires ; voici en quels termes s'est exprimé :

Monsieur le Président, Messieurs, en invitant, chaque année, le président de la Chambre syndicale à votre fête annuelle, vous faites preuve de l'intérêt que vous portez à notre grande famille du Bâtiment.

Cette famille est actuellement, par ses groupements extérieurs, plus importante que vous ne l'avez connue il y a quelques années, puisqu'elle compte aujourd'hui, dans la fédération dont elle est le fleuron, quarante Chambres syndicales appartenant à notre région de l'Est et du Sud-Est.

Cet important groupement constitue, avec quatre autres fédérations régionales, la Fédération nationale, que dirige avec tant d'autorité et de dévouement son distingué président, M. Soulé, dont vous avez pu apprécier la valeur au Congrès de 1904, à Lyon.

Cette Fédération nationale, qui comptera bientôt tous les entrepreneurs français, a pu, par son imposante organisation, son importance numérique, combattre avec succès des projets de lois pouvant, au point de vue économique, porter atteinte à nos industries.

Il était temps : ne voyons-nous pas, depuis quelques années, notre prospérité fortement compromise par des responsabilités sans nombre dont nous sommes régulièrement frappés : assurances-accidents, sans admissibilité de la faute lourde, impôts sous toutes les formes ; et je ne parle que pour mémoire des lois en préparation : augmentation des salaires et, pour terminer... application à jet continu de la fameuse... encre rouge.

J'ai cherché la formule d'écoulement de ce liquide et je ne l'ai pas trouvée ; ni Prony, ni Darcy, qui ont étudié le régime des vitesses dans les canaux, n'en ayant fait mention. J'ai alors con-

suité quelques-uns de mes collègues, et après une discussion assez longue, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : *La moyenne de l'encre rouge dépensée sur un mémoire est en raison directe des charges nouvelles supportées par l'entreprise.*

Ou, pour être plus compréhensible : *Plus les charges sont grandes, et plus le liquide intransigeant se déverse sur les mémoires...*

Ne croyez-vous pas, Messieurs, qu'il serait équitable de manifester l'intérêt que vous portez à nos industriels, en modérant l'emploi de cette encre de discorde?...

Cette promesse nous est généralement faite dans chacun des banquets fédéraux par les architectes qui veulent bien être nos hôtes... mais, hélas! tout se passe en discours... oubliés après le café.

Eh! bien, puisque j'ai l'honneur de présider aux destinées de nos Fédérations et à celle de notre Chambre syndicale, permettez-moi d'espérer que, si du côté patronal nous faisons tous les efforts possibles pour éviter ou aplanir les conflits avec le troisième groupe, le groupe ouvrier, nos architectes, de leur côté, rempliraient leur devoir social en s'intéressant, comme leurs fonctions le comportent, à leurs entrepreneurs.

Il ne m'appartenait pas de parler de nos rapports dans la cérémonie de la distribution des récompenses, où nos ouvriers seuls devaient être visés, et si, sortant peut-être du cadre que m'impose cette réunion, j'ai dit avec autant de franchise ce que tous pensent sans oser le dire, c'est que votre président m'a vu à l'œuvre depuis de nombreuses années et que je crois pouvoir compter, dans cette Assemblée, de nombreux maîtres dont j'ai été le dévoué collaborateur et souvent l'ami.

C'est en espérant la concorde et l'équité entre les différentes sections du Bâtiment, que je lève mon verre à votre président, M. Porte, à la prospérité de la Société académique d'Architecture, à vos invités.

M. L. BILLON, président du Syndicat des Architectes du Rhône, prononce ensuite les paroles suivantes :

Monsieur le Président, Messieurs, la cérémonie de la distribution solennelle des récompenses décernées par votre Société, à laquelle je viens d'assister, marque l'impulsion que vous avez à cœur de donner à tout ce qui peut favoriser les arts, la science et le travail.

Aux humbles, vous venez leur apprendre qu'ils ne sont ni oubliés, ni méconnus : aux jeunes, vous donnez l'encouragement et les méthodes de travail pour arriver à d'honnêtes situations.

Je vous prie, Messieurs, d'agréer les félicitations du Syndicat des Architectes du Rhône et son salut confraternel.

Personnellement invité par le Président à prendre la parole, l'Administrateur de *la Construction lyonnaise* se fait ainsi l'interprète du journal et de son directeur :

Monsieur le Président, Messieurs, ainsi directement mis en cause, j'aurais mauvaise grâce à me dérober. Je ne ferai pas de discours, d'abord parce que je manque de moyens oratoires, ensuite parce qu'après les éloquentes paroles que vous venez d'entendre, il serait bien téméraire de ma part d'ajouter autre chose que ceci : en vous remerciant de nous avoir associés à cette fête, je suis heureux de vous exprimer, Monsieur le Président, au nom de M. Rey et au mien, les sentiments déjà anciens de très cordiale sympathie que nous professons pour votre personne, et de vous assurer, ainsi que le Bureau et les membres de la Société académique d'Architecture, que vous trouverez toujours, comme par le passé, *la Construction Lyonnaise* prête à vous apporter son concours actif et dévoué toutes les fois que vous estimerez qu'il peut être utile à votre Compagnie.

C'est dans ces sentiments que je lève mon verre à la Société académique d'Architecture et à son très estimé président.

Successivement, M. MALLET, M. PEIRON ajoutent quelques mots, et M. BISSUEL, prenant acte de l'engagement de M. Rivière, déclare qu'il assistera assidûment aux réunions de la Société, quand elle sera en possession du local qui lui est promis dans le Palais des Arts.

Enfin, M. Chomel lit une délicate poésie de M. Gaspard GEORGE qui, retenu à la chambre, adresse à ses confrères son salut amical.

La soirée s'achève dans les conversations empreintes de sympathie qui sont le caractère de ces réunions confraternelles et réellement cordiales.

**MM. les Abonnés de la Construction Lyonnaise dont l'abonnement expire fin décembre courant sont priés de vouloir bien le renouveler avant la fin de l'année afin d'éviter tout retard ou toute interruption dans l'envoi du journal.**

## LA MOSAÏQUE NÈGRE

Suffisamment connue, consacrée par un usage d'une dizaine d'années, exposée aux Salons successifs et chaque fois perfectionnée, la mosaïque Nègre n'a nul besoin de présentation. Au surplus, sa place est définitivement conquise parmi les revêtements hygiéniques, place de jour en jour plus importante. Mais quel journal du bâtiment tracera l'historique de ses débuts à Lyon, s'appliquera à suivre son développement à travers la France entière, et se plaira à signaler les progrès accomplis, sinon *la Construction lyonnaise* ?

L'ingénieuse idée de recouvrir les murs de débris de faïence appartient à un Lyonnais, et c'est encore à Lyon que se fabriquent les panneaux les plus économiques comme les plus luxueux de la mosaïque-émaïl. S'il existe une succursale à Paris, le siège de la maison Nègre demeure en notre ville, en pleine Guillotière, place de l'Abondance. Rien de plus intéressant que de visiter les ateliers, rien de plus instructif pour quiconque veut se rendre compte des choses, rien de plus remarquable que les diverses phases de cette industrie récente. Tout y est : les premiers et timides essais, les dernières et incomparables créations. On a marché à pas de géant, mais le beau a toujours pour armature l'utile. Quelque grande que soit l'évolution, le principe reste immuable. Qu'importe la richesse d'ornementation à cette heure atteinte ; la solidité n'est pas sacrifiée et l'originalité persiste.

C'est bien une mosaïque par rapport aux autres revêtements hygiéniques, ceux-ci en larges carreaux vernissés, ceux-là en plaques de métal émaillé, et une mosaïque moderne, née des idées nouvelles que rien ne se perd, que tout se transforme. La matière première ? Des rebuts d'objets usuels, c'est-à-dire de la vaisselle cassée, bref, des choses sans valeur utilisées, des choses tirées de la hotte du chiffonnier. La science industrielle est coutumière de telles surprises. Combien de produits splendides, répondant merveilleusement à nos besoins de luxe, de confort, d'assainissement créés sans autres frais que la main-d'œuvre, pour la collectivité, dans des conditions de bon marché exceptionnelles ! A coup sûr, une floraison heureuse du génie populaire.

Tout d'abord, on avait juxtaposé sur des briques en mâchefer, à l'aide d'un enduit spécial, toutes sortes de faïences, au hasard, quelles que fussent la convexité, la forme et la couleur. Un mur d'une des salles de l'usine est ainsi construit. Ce fut là le point de départ. Mais, on peut le dire, aucune application du procédé ne se fit de la sorte. Car, le brevet une fois acheté, Mme Nègre attendit patiemment, pour faire connaître l'invention, le jour où complète satisfaction pourrait être accordée.

La mosaïque des passages souterrains de la gare Perrache représente les premiers travaux. Alors, la solution du problème était trouvée. L'application se faisait sur n'importe quel mur. On encastre dans une couche de ciment plus ou moins épaisse les mille morceaux de faïence, de couleur gaie, reflétant l'éclat des lumières, et susceptibles d'être entretenus, par des lavages faciles, dans un état parfait de propreté. Après une expérimentation soignée de la résistance aux trépidations causées par le roulement continu des trains, la Compagnie P.-L.-M. adopta, dans son réseau, la mosaïque Nègre. C'est dire son essor prodigieux. De Paris à Nice, elle se répandit, elle s'imposa aux architectes et aux entrepreneurs. D'autres Compagnies, celles de l'Est et d'Orléans, l'ont aussi adoptée.

Outre les qualités essentielles de solidité, de propreté, la décoration offre des résultats extraordinaires. Dans un choix infiniment varié de vases, de cruches, de terrines, de pots, on découvre des émaux d'une richesse inouïe de tons, et on sut mettre en valeur le charme des colorations, la splendeur des hasards du feu. Aussi, bordures de couleur, encadrements de fleurs et stylisations, enfin, frises et soubassements artistiques.

quement dessinés et rendus ; en un mot, le simple et le fastueux, l'indispensable et le superflu sont d'exécution courante.

A part les soins apportés à l'ornementation, la fabrication est la même qu'au début de l'entreprise. Cependant, l'irrégularité des joints et des surfaces a été critiquée. Depuis trois ans, cette critique est sans effet. Plus de joints appréciables, une surface idéalement plane : voici ce qu'on a obtenu au moyen de la fabrication de petits hexagones réguliers qui, découpés à la pince dans un carreau, se placent bout à bout dans le ciment.

C'est donc un revêtement parfait pour water-closets, salles de bain, vestibules et corridors. Sortant même de son champ d'action, cette mosaïque a été employée dans la confection de plaques indicatrices. Ah ! le bel effet, dans la pimpante banlieue parisienne, que les inscriptions, aux couleurs tendres ou aux notes vives, procurent aux petites villas ! D'indications apposées aux villas lyonnaises, je n'en ai pas encore vu. Honni soit qui mal y pense ! Etant obligé de donner un nom à une villa de la Demi-Lune, — ma prochaine demeure, — je préfère la mosaïque Nègre chayotante au marbre noir que j'avais primitivement choisi. Ce sera peut-être moins sérieux, mais quelle gaité, quelle joie !

Paris, Marseille, Genève, ces villes qui savent attirer les étrangers par le meilleur accueil, se sont empressées de placer de ci de là de jolis spécimens de cette industrie. Comparez le bureau du tramway, place du Molard, à Genève, à celui du pont Mouton, à Vaise, et vous en déduirez que Lyon n'honore pas assez ses produits.

A Genève, le bureau s'élève entre une marchande de fleurs et une marchande de journaux, et toutes les parois extérieures sont recouvertes par la belle mosaïque Nègre. En dessous, des water-closets payants et gratuits, où son emploi est commandé. A Lyon, un kiosque de journaux, démodé, lamentable, masque la vue du bureau de tramways. En outre, aucune commodité offerte aux voyageurs pour Ecully, les Trois-Renards, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or !

A. TUOTIOP.

## NÉCROLOGIE

### Joannès BERNARD

Un de nos plus éminents architectes lyonnais, et de ceux dont la dignité professionnelle n'a jamais été mise en doute, vient de nous être enlevé presque subitement, le 2 décembre, à la suite d'une courte maladie.

Joannès Bernard ne comptait que des amis parmi ses confrères, nous en avons eu la preuve par le nombre imposant qui l'accompagnait à sa dernière demeure.

Fils de Pierre Bernard, architecte, dont il fut l'élève, il succéda à son frère André. Nous lui devons bon nombre de travaux religieux et profanes, toujours marqués au coin d'une architecture aussi sévère que ses principes.

Joannès Bernard n'était âgé que de soixante-quatre ans.

### Adolphe COQUET

Le 9 courant est décédé M. Jean-François-Adolphe COQUET, architecte, premier second Grand Prix de Rome, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique. Voici un exposé succinct de sa carrière.

Né à Lyon, le 5 mars 1841. Elève de Chenavard et Louvier, et de l'École des Beaux-Arts de Lyon (où il a remporté, en 1861, un prix de concours mensuels et le premier prix d'architecture), de Questel et de l'École des Beaux-Arts de Paris en 1862, de première classe en 1865, où il a remporté, en 1870, le prix Rougevin et, en 1871, le premier second grand prix. — Auteur du monument des Enfants du Rhône et des groupes

scolaires des rues Mazenod et Chapoulay, à Lyon ; de l'hôpital général de Vichy ; de l'hôtel-sanatorium de la Société Anglo-espagnole de Puerta de la Cruz, à l'île de Ténériffe ; et de nombreux travaux particuliers. — Admis, le 9 janvier 1873, à la Société Académique d'Architecture, il en fut par deux fois secrétaire (1875-1876 et 1883-1884). En cette qualité, il a publié, dans les *Annales* de cette Société les comptes rendus des travaux de ces exercices ; en 1889-1890, il fut élu vice-président. — On lui doit d'importantes publications sur l'architecture, l'archéologie et des comptes rendus de voyages. En 1905, à l'occasion de l'inauguration du monument André, qui coïncidait avec le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la



ADOLPHE COQUET, Architecte.

1841-1907.

Société Académique d'Architecture, il adressait, dans des vers finement ciselés, un *Hommage à Gaspard André*, heureusement conservé dans la brochure commémorative de cette solennité.

A ses funérailles, qui ont eu lieu le 11, à l'ancien cimetière de la Guillotière, M. Louis Rogniat, architecte à Lyon, a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Celui que nous accompagnons vers son suprême repos n'était pas seulement l'artiste dont le talent bien particulier fut si justement apprécié ; c'était un caractère, dans la plus grande acception du mot, caractère que beaucoup ont ignoré, mais dont se souviennent ceux qui ont assisté à ses laborieux débuts, ou qui, plus intimes, l'ayant beaucoup approché, en recueillirent les épisodes de sa bouche pleine de bonne humeur.

Appelé par un pieux devoir d'amitié à vous parler d'Adolphe Coquet, au nom de la Société centrale des Architectes de France et de la Société académique d'Architecture de Lyon, je suis heureux d'évoquer les vieux souvenirs de nos vies de jeunes hommes que les circonstances avaient rapprochées et de me rappeler ce que l'ancien contait au nouveau pour exciter son courage et son énergie, de ses études et de son âpre volonté à conquérir sa place au soleil.

Né à Lyon en 1841, élève de notre vieux Lycée, sa franche camaraderie reste encore dans les traditions des générations actuelles ; d'autres vous diront ce que fut son passage à l'École des Arts et Métiers d'Aix, mais, là, déjà, au milieu des choses positives du calcul, et de la mécanique, l'élève ingénieur avait de fugitives envolées vers des aspirations plus imaginatives, annonçant, révélant l'artiste qu'il devait être plus tard.

Quelques semaines après son retour d'Aix, Coquet, devenu ajusteur aux ateliers d'Oullins, mais que hantaient toujours ses aspirations artistiques, fut attiré par les affiches annonçant la ré-

ouverture des cours de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon et abandonna résolument le marteau pour le crayon.

La marche en avant fut rapide sous le professorat de Chenavard et de Louvier, et, deux ans plus tard, le petit ajusteur quittant l'Ecole de Lyon, où il avait remporté tous les prix, se présentait à l'atelier d'Architecture Questel, et, peu après, était admis à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris où ses solides études de mathématiques lui facilitèrent un rapide avancement; cinq médailles de première classe, le Prix Rougevin, et enfin, en 1871, le premier second Grand Prix de Rome consacrèrent le résultat de ses études.

Fiers à juste titre de l'enfant de leur art, nos anciens l'admirent, dès son retour à Lyon, dans les rangs de la Société Académique d'Architecture, il en fut deux fois secrétaire, puis vice-président, et si la maladie cruelle l'éloignant de nous et de Lyon n'avait détruit nos espoirs, depuis bien des années déjà il aurait présidé aux destinées de notre vieille Société.

Néanmoins, son séjour parmi nous fut une place largement remplie, beaucoup d'entre nous en conservent encore le vibrant souvenir.

Coquet, avec son intelligence vibrante et énergique, fut un promoteur ardent de la marche en avant, ennemi des routines qui enlissent et atrophient, mais aussi et surtout gardien convaincu des droites et hautes traditions d'intégrité et de dignité professionnelles; il personnifiait bien, avec quelques autres belles figures disparues avant lui de nos rangs, toutes ces éminentes qualités, principes et forces vitales de notre corporation.

Au cours de sa carrière, Coquet obtint de nombreuses récompenses, prix et médailles, dans les expositions et les concours publics.

La croix de la Légion d'honneur compléta ses succès, il était en outre Officier d'Académie et Officier de l'Ordre d'Isabelle d'Espagne.

Ses œuvres architecturales sont considérables et la nomenclature en serait trop longue à faire ici; Lyon lui doit plusieurs monuments, dont celui à la mémoire des Enfants du Rhône, et des constructions diverses, et Vichy son magnifique hôpital.

Coquet porta aussi à l'étranger son savoir et l'esprit de l'art français, le Chili et les Iles Canaries lui doivent des constructions monumentales diverses dans lesquelles s'exerça, avec bonheur, la variété de son talent.

La richesse de sa personnalité morale n'était pas moindre, rendue plus intéressante par un savoir constamment accru.

Sa fidélité amicale ne fut pas un des traits les moins beaux de son caractère intime.

Encourageant et serviable, aucune peine de ses amis et de ses confrères ne le trouvait insensible, et, dans sa pensée reconnaissante, l'attachement qu'il voua à ceux qui, de près ou de loin, avaient influencé sa carrière, ne se laissa jamais atténuer par le temps.

Avec une mémoire que sa cécité semblait encore avoir aiguësée, il aimait à parler d'eux, de ce qu'il savait de leur vie, de leur caractère, avec un esprit de justice et une appréciation profonde que sa lutte pour la vie lui avait enseignées.

Comme par une douloureuse ironie du sort, la vue lui fut enlevée, à lui, à l'artiste, que ses goûts et ses aspirations, son métier même, faisaient un constant admirateur de toutes les beautés matérielles.

Le coup fut rude et terrassant. Pourtant, peu à peu, notre pauvre ami s'était résigné à cette cruelle privation de la lumière qui brisait brusquement tout ce qui avait été pour lui la vie active et intellectuelle qu'il s'était faite.

Pour cette conquête de la paix dans l'épreuve, la destinée avait mis à ses côtés l'être le plus simplement dévoué, le plus également patient, le plus inlassablement attentif dans son intelligence reposante et enjouée, qui semblait remplacer, pour le pauvre aveugle, le soleil disparu, l'esprit envolé.

Une femme, est-il besoin de le dire, sa femme, admirable dans sa tâche de dévouement, perd aujourd'hui sa raison de vivre, le centre unique de ses pensées, de ses sollicitudes, et je vous demande de saluer avec moi, devant cette terre qui lui prend à son tour la lumière et l'espérance, la touchante personnification de ce que la nature nous donna de meilleur pour nous faire supporter les heures sombres et douloureuses de la vie.

Avec notre vieil ami, s'en va, sans s'effacer, une figure bien caractéristique d'une époque et d'un esprit disparaissant, pour céder la place à des aspirations plus modernes, mais non meilleures.

J'y découvre une philosophie calme, un certain stoïcisme contrastant avec nos agitations actuelles, mais constituant une force puissante, mue par des convictions très arrêtées avec l'énergie et la confiance que donne l'effort triomphant.

L'ami nous a quittés, l'artiste s'est pour jamais endormi, sa tombe, en se refermant, clôt un chapitre de l'histoire de notre Société, chapitre dont les dernières pages inachevées restent blanches et vides, sous l'influence de cette pauvre misère humaine qui ne saurait empêcher les infirmités d'arrêter brusquement les plus généreux clans.

Mais, ces feuillets intacts possèdent, eux aussi, leur muet langage, ils s'adressent plus particulièrement à nos sentiments, ils nous disent la rare sérénité de l'homme dans l'épreuve, sa résignation patiente conservant son esprit vivant et lumineux jusqu'à la fin, je dirai même au delà de la fin, parce que l'intelligence et la bonté ne meurent pas, mais survivent pour grossir le trésor des traditions de la race, où les générations suivantes trouvent une force nouvelle quand elles savent y puiser.

## BANQUET DE L'UNION ARCHITECTURALE DE LYON

Ce fut une réunion toute empreinte de cordialité et d'entrain juvénile qui eut lieu, samedi 14 décembre, chez Mardani. Un menu, délicatement illustré par l'artiste qu'est M. Flahaut, énumérait les merveilles de l'art culinaire.

Le très aimable président, M. Joannès Mallet, entouré du nouveau Bureau et de nombreux membres de l'Union, MM. Péhu, Flahaut, Desvignes, Bonnetin, Paume, Garcin, Bellin, Préaut, J. Billon, Laurent, Fracçon, Duclos, Bailly, etc., etc., recevait ses invités, MM. Cl. Porte, président de la Société Académique d'Architecture, Thoubillon, vice-président du Syndicat des Architectes du Rhône, Pétavit, vice-président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs, Paul Porte, architecte, l'administrateur de la *Construction Lyonnaise*, etc.

Quand le champagne commença à pétiller dans les coupes, M. Joannès Mallet prit la parole en ces termes :

Messieurs, notre banquet n'a pas lieu à Agde ou à Viviers, comme le désirait notre ami Françon, cela en raison des inondations et aussi pour nous éviter des voyages en bateau et des dépenses supplémentaires.

Tout a été, pendant ma présidence, économie, voire même parcimonie; mais j'ai le plaisir de vous dire que notre caisse, si à sec l'an dernier, a retrouvé sa rondeur d'antan, et bientôt le nouveau bureau et son très sympathique président Péhu pourront s'occuper des *Annales*, qui viendront à propos rappeler une présidence modeste, silencieuse et apprendre à nos successeurs l'art de faire des économies.

Je tiens à vous annoncer cette bonne nouvelle pour calmer les quelques esprits inquiets qui ont pu croire un instant que cette présidence, qui expire aujourd'hui, devait conduire notre Société à la plus honteuse des ruines.

Heureusement il n'en est rien; au contraire, tout s'améliore. Après bien des pérégrinations, nous avons enfin trouvé un local vaste et commode où, à l'instar de l'Académie, nous pourrions siéger autour d'un tapis vert.

La bibliothèque, le cauchemar des archivistes, a réintégré le local officiel, débarrassé des pavés d'échantillons et des tuiles de Sainte-Foy.

Voilà pour le côté pratique; le côté artistique n'est pas moins prospère.

Le compte rendu de notre charmante sortie d'été au château de Montmelas-Saint-Sorlin, agrémenté de dessins et de photographies, les menus délicats et subtils de notre ami Flahaut, les articles si intéressants de Françon et ceux que vous nous adresserez encore, Messieurs les retardataires! viendront réveiller, dans les *Annales* prochaines, notre élan artistique endormi par nécessité après un trop grand effort.

Voyez, Messieurs, nous avons tout à l'Union: bon souper, bon gîte, etc... le reste.

J'ai, en quittant la présidence où votre sympathie et votre confiance m'avaient appelé, la presque satisfaction du devoir accompli, après vous avoir remerciés de l'honneur que vous m'avez fait et après avoir souhaité à notre Société d'être et de rester une réunion d'amis et de bons camarades.

Nous serons toujours trop artistes, jamais assez bons amis. Sachons être l'un et l'autre au même degré et nous pourrions dire sans crainte que notre Société est la plus parfaite union.

L'an passé, j'adressais des félicitations aux membres du Bureau pour n'avoir rien fait..., comme leur président, d'ailleurs. Ils ont fait de même, cette année; adressons-nous donc les mêmes éloges, mais signalons notre ami Desvignes, qui a cumulé tous les emplois et a réussi à y être parfait. Aussi, pour tant de courage et de vaillance, nous le félicitons très sincèrement, en excusant la dernière invitation trop sommaire qu'il a adressée à M. Paul Porte.

Tout prend fin, même mon discours. Soyez trois fois heureux. Avant de mettre le trémolo final, permettez-moi, Messieurs, d'adresser nos hommages à notre distingué président d'honneur, pour qui nous faisons les souhaits les meilleurs.

Permettez-moi, Monsieur Porte, de marquer par un modeste souvenir le plaisir que nous cause votre présence au milieu de nous.

A vous, Monsieur le Président du Syndicat des Architectes du Rhône; à vous, Monsieur le Président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de Lyon, merci de l'honneur que vous nous faites en vous joignant à nous dans cette fête de famille.

Messieurs, je termine et, en buvant à la santé de notre président d'honneur, je souhaite de trouver, dans notre toujours jeune Société, avec la franche gaieté, la bonne camaraderie, la très parfaite union.

Par une touchante attention et un délicat hommage, l'Union Architecturale offrit à M. Porte un objet d'art, en témoignage des sentiments d'affectueuse estime et de reconnaissance dont sa personne est unanimement l'objet. Très ému, M. Porte adressa ses remerciements et, dans la charmante causerie qui-suit, fit revivré ses souvenirs de jeunesse :

Messieurs et chers Confrères, c'est toujours avec un nouveau plaisir que le président de la Société académique d'Architecture accepte l'aimable invitation de l'Union.

Pour ma part, je vous remercie du fond du cœur et, si je ne veux pas lasser votre patience par un discours qui ne peut être, pour vous, agréable, du moins, en me voyant assis à cette table, laissez-moi me reporter à cette époque, bien éloignée, où fut fondée « la Petite Société », votre ancêtre, créée par Echernier, Gintez et autres maîtres disparus.

Je ne puis oublier que c'est en 1859 que je suis entré dans cette phalange et, en calculant le temps parcouru, je tremble et faiblis sous le poids des années.

Aussi, je vous demande de porter un toast à ce vieux souvenir et à tous ces maîtres vivants ou disparus.

Ensuite, — c'est l'amitié et le cœur qui parlent, — permettez-moi de lever mon verre à vous tous, en exprimant le souhait que vous rencontriez, dans la vie que vous commencez, tous les bonheurs et tous les succès.

Après le repas, une tombola composée d'objets du meilleur goût fut tirée, pour la plus grande satisfaction de tous les convives, dont chacun eut le plaisir de gagner un lot, précieux souvenir de cette fête intime.

Puis, un concert, où se firent entendre deux gracieuses artistes, un excellent chanteur et un comique plein d'entrain, clôtura cette brillante réunion, où la gaieté et la bonne camaraderie ne perdirent pas un instant leurs droits.

## TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Le Conseil municipal de *Châteauvrenard* a voté la mise à l'étude de nouvelles classes à l'école de garçons. — A *Aubagne*, il est question de construire un nouvel hôtel de ville et de réaffecter l'ancien hôpital-hospice; de construire un bassin de distribution pour l'eau des services publics; d'établir des cantines scolaires dans les écoles publiques de la ville et de la banlieue.

DRÔME. — La Municipalité de *Valence* va faire procéder à des travaux d'amélioration du port de commerce. Une première somme de 100.000 francs a été votée à cet effet.

ISÈRE. — La Commission sanitaire réunie à la Mairie de *Rives*, a donné un avis favorable sur le projet d'adduction d'eau présenté par la commune de *Beaucroissant*. — Le Conseil municipal de *Tullins* a adopté le projet de construction d'une banquette-trottoir, par moitié à la commune et l'Etat, à l'entrée de *Fure*. Le Conseil a approuvé l'exécution des travaux du cimetière de *Fures*. L'école de la rue Basse, à *Voiron*, sera clôturée d'une façon plus artistique. Les travaux nécessaires à cette amélioration coûteront environ 2.000 francs.

RHÔNE. — Le Conseil municipal de *Villefranche-sur-Saône* a décidé la construction d'un canal dans la rue des Remparts, entre les rues *Boiron* et des *Fossés*; la dépense s'élèvera à 2.400 francs, d'après le devis de l'architecte. Il a également décidé d'élever les pavillons à la hauteur du bâtiment principal pour permettre la création de deux nouvelles

classes à l'école primaire de garçons; il a été arrêté, cependant, que, seul, le gros œuvre sera exécuté pour le moment. Le Conseil a étudié la question de canalisation du *Morgon*, dont les travaux entraîneront une dépense de 130.000 francs.

SAVOIE. — Le Conseil municipal de *la Motte-Servolex* a décidé l'agrandissement du cimetière de la commune.

## CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE

### AIX-LES-BAINS

Une Chambre syndicale des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux publics vient de se former à Aix-les-Bains, qui groupe à peu près tous les entrepreneurs de la ville.

Le Bureau est ainsi composé : *Président*, M. DUNOYER, plomberie et couvertures; *vice-présidents*, M. PORRET, maçonnerie et travaux publics; M. J. FILLARD, plâtrerie-peinture; *secrétaire*, M. MASSONNAT, maçonnerie; *trésorier*, M. L. DESCOTES, électricité, et un Conseil de 15 membres.

Cette Chambre est en pourparlers avec le Syndicat ouvrier en vue de l'élaboration d'un nouveau contrat de travail.

## AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

### Hospices civils de Lyon.

Adjudication le mardi 24 décembre 1907, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, à deux heures, pardevant M<sup>e</sup> Berger, notaire, demeurant rue Puits-Gaillot, n° 1, de la masse n° 60 ter, située aux Broteaux, entre les rues Vendôme, Vauban, de Créqui et Louis-Blanc.

Surface : 2.860 mètres carrés. — Mise à prix : 371.800 francs, soit 130 francs de mètre carré.

Renseignements à l'Administration centrale des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56.

### Transfert du Laboratoire municipal et du Bureau d'Hygiène.

Le Laboratoire municipal, le Bureau d'hygiène et l'Inspection de la boucherie, installés dans l'immeuble loué rue du Bât-d'Argent, seront transférés au rez-de-chaussée du Palais des Arts où ils seront mieux à la portée du public et plus grandement logés; cet agrandissement est aussi nécessité par l'application de la loi sur les fraudes. C'est là un judicieux emploi de vastes locaux dont la location est difficile et qui sont inoccupés depuis plusieurs années. Les services y gagneront une installation plus hygiénique; il est vraiment surprenant de voir, dans l'immeuble actuel, comme dans plusieurs services municipaux, combien les notions d'hygiène les plus élémentaires sont mal appliquées et combien les employés sont installés d'une façon défectueuse, dont la pratique serait réprouvée dans des industries particulières.

### Société lyonnaise des Beaux-Arts : Salon de 1908.

Le Comité de la Société lyonnaise des Beaux-Arts a fixé au jeudi 20 février 1908, l'ouverture de sa 21<sup>e</sup> Exposition, au Palais municipal du quai de Bondy.

Le chiffre de la tombola, comme les années précédentes, a été établi à 10.000 francs.

Les envois des artistes de Lyon seront reçus au Palais municipal, aux dates ci-après :

Section de peinture : les 16, 17 et 18 janvier, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Sections de sculpture, architecture et arts décoratifs, les 29, 30 et 31 janvier, de 9 heures à 5 heures.

Le règlement et des notices sont à la disposition des intéressés, au siège social, rue Confort, 24, et chez les encadreurs et marchands de tableaux.

**Union architecturale de Lyon : Bureau pour 1908.**

Dans son Assemblée générale du 4 décembre, l'Union architecturale de Lyon a procédé au renouvellement de son bureau pour 1907-1908.

M. Mallet, président, étant à fin de mandat et non rééligible, a été remplacé par M. Antonin Péhu, architecte au Bureau municipal d'Hygiène et de Statistique de Lyon.

Le Bureau est ainsi constitué :

MM. PÉHU . . . . .	Président.
FLAHAUT . . . . .	Vice-Président.
DESIGNES . . . . .	Secrétaire.
BONNETIN . . . . .	Secrétaire adjoint.
PAUME . . . . .	Trésorier.
GARCIN . . . . .	Archiviste.
BELLIN . . . . .	Référéndaire.

Le siège de l'Union Architecturale est maintenant transféré rue Confort, 24.

**Société Nationale des Architectes de France : Bureau pour 1908.**

Le Bureau de la Société Nationale des architectes de France est désormais composé comme suit :

MM. BRÉASSON . . . . .	Président.
CHRISTIE . . . . .	Vice-Président.
VAUTRIN . . . . .	Secrétaire général.
GROSSET-MAGAGNE . . . . .	Trésorier.
ROCAULT . . . . .	Bibliothécaire-archiviste.
GATÉ . . . . .	Secrétaire du Conseil.
ALINOT . . . . .	Censeur.

**Nécrologie.**

M. Joseph CLOUD, entrepreneur de charpentes à Lyon, décédé le 13 décembre, dans sa quarante-huitième année.

M. Antony GRENOUILLET, architecte à Vienne, décédé le 11 décembre, dans sa soixante-troisième année.

**DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR**

Du 26 Novembre au 13 Décembre 1907

**LYON**

- Rue Nouvelle, 3. — Maison. — Prop., M. Petit. — Arch., M. Cumin.  
Avenue Berthelot, 163 bis. — Exhaussement d'une maison. — Prop., M. Monteil. — Arch., M. Merlin.  
Chemin Feuillot, 23. — Maison. — Prop., M. Déloger. — Entrep., M. Leduc.  
Chemin Sainte-Geneviève, 60. — Hangar. — Prop., M. Perrusset. — Arch., M. Cadet.  
Chemin des Aqueducs-des-Massues, 10. — Hangar. — Prop., M. Chanay.  
Rue des Charmettes, 123. — Atelier. — Prop., M. Briatta fils. — Ent., M. Pichon.  
Chemin Saint-Just à Saint-Simon. — Villa. — Prop., M<sup>me</sup> Pardon. — Arch., MM. Lanier et Bonamour.  
Rue de la Claire, 3. — Constructions. — Prop., MM. Monier et C<sup>ie</sup>.  
Rue de la Pyramide, 87 bis. — Hangar. — Prop., M<sup>me</sup> Veuve Falque. — Ent., M. Beaux.  
Rue Grataloup, 6. — Hangar. — Ent., Rauchon et Grange.  
Cours Henri, 90. — Atelier. — Prop., M. Rey.  
Rue Garibaldi, 259. — Hangar. — Prop., M. Dedieu.  
Rue Lamartine prolongée. — Maison. — Prop., M. Brosse. — Ent., MM. Ginot et Lavy.  
Rue Julien, près de la rue de Bonnard. — Hangar. — Ent., MM. Ginot et Lavy.  
Chemin Debourg près du chemin de Gerland. — Maison. — Prop., M<sup>me</sup> Pradelle.  
Chemin des Noyers. — Hangar et pavillon. — Prop., M. Quinty.  
Rue du Bon-Pasteur, 40. — Maison. — Prop., M. Ballet.  
Chemin de Monplaisir à Grange-Rouge, 1. — Annexe. — Prop., M. Gizon. — Arch., M. Denard.

**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI**

Les avis insérés sous cette rubrique sont gratuits. Tous nos abonnés et lecteurs sont invités à nous communiquer leurs offres ou demandes.

**ON DEMANDE** à Lyon et à Grenoble Représentants sérieux pour pierres blanches. — S'adresser aux Bureaux du Journal.

**DESSINATEUR** bon constructeur, 28 ans, Français, habitant Genève. désirent rentrer en France, cherche place de dessinateur ou de conducteur de travaux. Eventuellement partirait aux Colonies. Références 1<sup>er</sup> ordre. Ecrire: M. 1879, B. Poste restante, Stand, Genève (Suisse)

La 285<sup>e</sup> Société de secours mutuels des contremaîtres et employés d'entreprises de maçonnerie, dite le *Double-Mètre*, a l'honneur d'informer MM. les Entrepreneurs qu'elle est à leur disposition pour leur procurer des contremaîtres ou employés munis des meilleures références. — S'adresser au siège, rue Childebert, 56.

**MISES EN ADJUDICATION**

**Rhône.** — Lundi 23 décembre, 2 h. 1/2. — Service du génie. — Chefferie de Lyon. — Première adjudication. Travaux à exécuter pour la couverture en ciment ligueux du pavillon sanitaire du camp de Sathonay. Montant des travaux, 2300 fr. Les travaux devront être terminés dans un délai de vingt jours. — Deuxième adjudication. Travaux de construction en mosaïque de marbre des cloisons, revêtements et cuvettes des postes, dans la salle de bains même du pavillon. Mont., 4400 fr. Les travaux devront être terminés dans le délai de un mois. — Les délais fixés ci-dessus courront à partir de la notification de l'ordre prescrivant de commencer les travaux. — Les personnes qui veulent concourir à l'adjudication devront produire à M. le Directeur du Génie, à Lyon (quai Gailleton, 44), le mardi 10 décembre, avant midi, les pièces énumérées aux articles 2 et 3 du cahier des clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs des travaux militaires et à l'article 5 de l'instruction sur les adjudications de travaux de constructions militaires. — Le cahier des clauses et conditions générales et toutes les pièces du marché sont déposés dans les bureaux de la Chefferie du Génie de Lyon (44, quai Gailleton), où les intéressés pourront venir en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Vendredi 3 janvier, 2 h. 1/2. *Mairie de Lyon.* — Service du génie. — Chefferie de Lyon. — Entretien des bâtiments militaires pendant les années 1908 à 1910. — Bâtiments situés sur la rive droite de la Saône et ceux entre Saône et Rhône. — 3<sup>e</sup> lot. Ferronnerie, serrurerie, quincaillerie. Montant des travaux, 10.000 fr. Cautionnement, 500 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, vitrerie, peinture. Mont., 7000 fr. Caut., 300 fr. — Bâtiments situés sur la rive gauche du Rhône. — 3<sup>e</sup> lot. Ferronnerie, serrurerie, quincaillerie. Mont., 14.000 fr. Caut., 700 fr. — Demande d'admission à M. le Colonel-Directeur du génie, à Lyon (quai Gailleton, 44), au plus tard, le 20 décembre avant midi. — Renseignements à la chefferie du génie de Lyon.

**Rhône.** — Mardi 7 janvier, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Mise en état de viabilité du chemin vicinal ordinaire n° 189, « rue Carry ». — Montant des travaux, 3.680 fr. 93. — Les cahier des charges et bordereau des prix relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des renseignements, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Mardi 7 janvier, 2 h. 3/4. — *Mairie de Lyon.* — Chemin vicinal ordinaire n° 77, « rue du Repos ». — Construction d'une chaussée en pavés d'échantillon : 1<sup>o</sup> Entre la rue de la Madeleine et le fort Lamothe ; 2<sup>o</sup> au nord de l'avenue des Ponts, sur une longueur de 30 mètres, en un seul lot. — Montant des travaux, 26.484 fr. 29. — Les cahier des charges et bordereau des prix relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Mardi 7 janvier, 3 heures. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'une clôture métallique le long de la ligne du chemin de fer de Genève, entre l'entrée du Grand-Camp et la rue Montgolfier. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements et maçonneries. Montant des travaux, 13.604 fr. Cautionnement, 700 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Serrurerie et peinture. Mont., 13.075 fr. Caut., 700 fr. — Les cahier des charges et bordereau relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Rhône.** — Mercredi 15 janvier, 2 heures. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'un égout du 4<sup>e</sup> type, route de Vienne, entre la rue Bernard et le chemin des Quatre-Maisons. — Montant des travaux, 38.842 fr. 10. — Les devis, plans et cahier des charges relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, à la Bourse du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

**Ain.** — Dimanche 22 décembre, 11 heures. — *Mairie de Veyziat.* — Distribution d'eau au four banaï. Canalisation en fonte, réservoir, appareils aux hameaux de Chatonnax et Mons, four à Chatonnax. Montant des travaux, 22.884 fr. 74. Cautionnement, 1/20. — Renseignements à la mairie et dans les bureaux de l'architecte, S. Grillet, à Nantua, auteur du projet.

**Ardèche.** — Samedi 28 décembre, 9 heures. — *Préfecture.* — Entre-

ten des routes nationales et fournitures de bois pour les ponts suspendus de 1908 à 1912 inclus, 14 lots. Montant des travaux annuels, 76.800 fr. — Renseignements à la préfecture.

**Ardèche.** — Samedi 28 décembre, 2 heures. — *Préfecture.* — Entretien des routes départementales et fournitures de bois pour les ponts suspendus de 1908 à 1912 inclus, 16 lots. Montant des travaux annuels, 50.100 fr. — Renseignements à la préfecture.

**Ardèche.** — Dimanche 5 janvier, 2 h. 1/2. — *Mairie de Pailharès.* — Construction d'un groupe scolaire. — Montant des travaux, 35.286 fr. 94. A valoir, 2.470 fr. 08. Total, 37.757 fr. 02. Cautionnement, 2.265 fr. Frais, 360 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. le Maire et M. Desrieux, architecte à Tournon. — Renseignements à la mairie.

**Haute-Savoie.** — Jeudi 26 décembre, 11 heures. — *Sous-préfecture de Thonon-les-Bains.* — Burdignin. Adduction d'eau potable. Auteur du projet, M. Louis Sauthier, à Burdignin. — Cette adjudication qui s'était donnée le 5 décembre n'avait pas donné de résultat. — Montant des travaux, 5.393 fr. 75. Cautionnement, 300 fr. — Visa huit jours avant l'adjudication par M. Louis Sauthier, architecte, à Burdignin, auteur du projet. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Loire.** — Dimanche, 5 janvier, 2 heures. — *Mairie de Cordelle.* — Réadjudication de travaux communaux. — Construction d'une école de filles (auteur du projet, M. Bardon, architecte, 27, rue du Phénix, à Roanne). — Montant des travaux, 26.900 fr. — Cautionnement, 1500 fr. — Renseignements à la mairie et chez M. Bardon, architecte, 27, rue du Phénix, à Roanne.

**Loire.** — Mardi 7 janvier, 3 h. 1/2. — *Hospices de Saint-Etienne.* — Entretien des bâtiments pour quatre années. — Bâtements hospitaliers et propriétés urbaines. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonnerie, ciments, pavage et couverture. Montant des travaux annuels, 10.000 fr. Cautionnement, 600 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, menuiserie, serrurerie. Mont., 6.000 fr. Caut., 360 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie, fumisterie. Mont., 7.000 fr. Caut., 420 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Ferblanterie, zinguerie, plomberie et appareils pour l'eau. Mont., 5.000 fr. — Caut., 300 fr. — Propriétés rurales. — 5<sup>e</sup> lot. Section Nord. Tous les travaux désignés ci-dessus. Mont. 8.000 fr. Caut. 480 fr. — 6<sup>e</sup> lot. Section Sud. Tous les travaux désignés ci-dessus. Mont., 8.000 fr. Caut., 480 fr. Visa par l'architecte, huit jours avant l'adjudication, — Renseignements au secrétariat.

**Puy-de-Dôme.** — Dimanche 29 décembre, 10 h. 1/2. — *Mairie de Saint-Julien-la-Geneste.* — Construction d'un cimetière. — Montant des travaux, 5.700 fr. — Renseignements à la mairie.

**Puy-de-Dôme.** — Dimanche 29 décembre, 2 heures. — *Mairie de Châteauneuf-les-Bains.* — Réfection de la toiture et des voûtes de l'église. Montant des travaux, 3.480 fr. 20. — Renseignements à la mairie.

**Puy-de-Dôme.** — Dimanche 29 décembre, 2 heures. — *Mairie de Saint-Eloy-les-Mines.* — Construction d'un lavoir à Pigouelle. — Montant des travaux, 1.700 fr. — Renseignements à la mairie.

**Puy-de-Dôme.** — Samedi 4 janvier. — *Sous-préfecture de Riom.* — Travaux communaux. — Transformation d'un immeuble en maison d'école à Surat. — Montant des travaux, 9.571 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

**Saône-et-Loire.** — Samedi 21 décembre, 2 heures. — *Préfecture.* — Entretien des bâtiments départementaux de Mâcon, pour cinq années. — 1<sup>er</sup> lot. Terrassements, maçonneries, pierres de taille. Montant des travaux, 2500 fr. Cautionnement, 125 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Charpente, couverture, ferblanterie, zinguerie, plomberie. Mont., 6000 fr. Caut., 300. — 3<sup>e</sup> lot. Menuiserie et serrurerie. Mont., 4000 fr. Caut., 200 fr. — 4<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Mont., 4000 fr. Caut., 200. — 5<sup>e</sup> lot. Fumisterie. Mont., 5000 fr. Caut., 250 fr. — Visa par l'architecte du département, huit jours à l'avance. — Dépôt des soumissions, le 20 décembre, avant midi, par lettre recommandée. — Renseignements à la préfecture.

**Saône-et-Loire.** — Dimanche 29 décembre, 2 heures. — *Mairie de Chenoves.* — Travaux communaux. — Conduites d'eau et abreuvoir à établir aux Filletières. — Montant des travaux, 1.251 fr. Cautionnement, 50 fr. Frais, 60 fr. — Visa huit jours avant l'adjudication par M. Bon, agent-voyer principal, auteur du projet. — Les pièces du projet seront communiquées tous les jours excepté dimanches et jours fériés dans les bureaux de la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Dimanche 5 janvier, 2 heures. — *Mairie de Saint-Gengoux-le-National.* — Travaux communaux. — Aménagement d'un bureau de poste dans l'ancien presbytère. — Montant des travaux, 5.700 fr. Cautionnement, 1/20. — Visa huit jours avant l'adjudication, par M. Durand, architecte, à Saint-Gengoux-le-National, auteur du projet. — Renseignements à la mairie.

**Saône-et-Loire.** — Dimanche 12 janvier, 2 heures. — *Mairie de Champagny-sous-Uxelles.* — Travaux communaux. — Réfection de la conduite d'eau. Auteur du projet, M. Durand, architecte. — Montant des travaux, 5.250 fr. Cautionnement, 250 fr. — Visa huit jours avant l'adjudication par l'auteur du projet. — Renseignements à la mairie.

**Ministère de la Guerre.** — Vendredi 10 janvier. — *Mairie de Clermont-Ferrand.* — Service du génie. — Entretien des bâtiments militaires pour trois années. — 5<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, fumisterie, peinture. — Montant des travaux par an, 9.000 fr. — Demandes d'admission, au plus tard, le 25 décembre. — Renseignements à la chefferie du génie à Clermont.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 47411

**Tirage :**  
**24 Décembre 1907**

# LOTÉRIE D'ARLES

(BOUCHES-DU-RHÔNE)

## Construction d'un Hôpital-Hospice

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 8 MAI 1905

UN DE **TROIS GROS LOTS** DEUX DE

# 120.000 fr. — 10.000 fr.

5 lots de 1.000 fr. — 10 lots de 500 fr. — 100 lots de 100 fr.

Soit en tout 160.000 fr. tous payables en argent.

En vente dans toute la France et les Colonies, chez Librairies, Bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0,15 pour 5 billets.

### FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

#### ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vaques, 50 bis, LYON

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres, chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

#### SOL SANS JOINTS

**CHEYA.** — Paul JACCAUD, 49, rue de la République, Lyon.

#### CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

#### PEINTURE & PLÂTRERIE

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun, Ardoises.

#### CERAMIQUE

**PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES**, fabricant Jean-Claude PROST, successeur, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

# F. LAUZUN & C<sup>IE</sup>

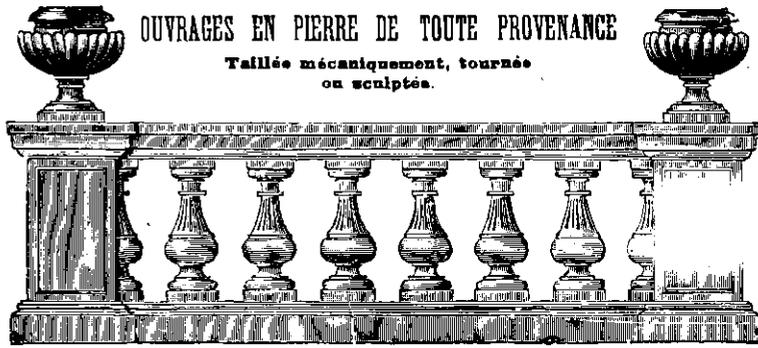
BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée  
ou sculptée.

BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES  
à partir de 10 francs le mètre courant

Envoi franco de l'Album

## AUX COULEURS FRANÇAISES

291, Avenue de Saxe, 291 (près la Grande rue de la Guillotière)

DÉPOT : Rue Grolée, 22 (angle Rue Childebert)

TEINTURE

LYON

DÉGRAISSAGE

La MAISON

se charge de la TEINTURE et du NETTOYAGE de tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT ET L'AMEUBLEMENT

Couvertures, Dentelles, Rideaux, Plumes, Fourrures, Gants, etc.

\* STOPPAGE ET DELUSTRAGE \*

ON TEINT TOUT CONFECTIONNÉ — DEUIL EN 3 HEURES

## CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

### MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

21, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

## Société Lyonnaise d'Eclairage, Chauffage

ET INSTALLATIONS SANITAIRES

LYON — 67, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 67 — LYON

TÉLÉPHONE 37-41

GAZ — ELECTRICITÉ — ESSENCE

GAZOGÈNE — PÉTROLE

APPAREILLAGE — EAU — PLOMBERIE

INSTALLATIONS SANITAIRES

TIRAGE : 20 DECEMBRE 1907

LOTÉRIE

DE

GRAY

(Haute-Saône)

Pour transformation

ET AGRANDISSEMENT DU MUSÉE

Autorisée par Arrêté Ministériel du 4<sup>er</sup> Mars 1906

AU CAPITAL DE

200.000 francs

GROS LOT

10.000 FR.

1 lot de 5.000 fr.

2 lots de 1.000 fr.

54 lots de 500 à 100 fr.

Soit 58 lots pour 24.000 francs

Pour recevoir à domicile, adresser à l'Agence  
Fournier, 14, rue Confort, Lyon, mandat-  
poste du montant des billets avec enveloppe  
timbrée à 0,15 par 5 billets.

En vente dans toute la France chez les hura-  
listes, libraires, papetiers, etc.

Le Billet : 50 cent.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

CHARPENTES EN FER

J. EULER & FILS

296, Cours Lafayette, LYON

TÉLÉPHONE 11-04

Serrurerie pour

Usines et Bâtiments

PAUL JACCAUD

Bureau Technique

BÉTON ARMÉ

Système de Vallière

Brevet Français 305,112, S. G. D. G.

SOL SANS-JOINTS "CHEYA"

DÉPOSÉ

Fosses et Epurateurs Septiques

SYSTÈME JACCAUD BREVETÉ

PROJETS ET DEVIS GRATUITS

49, Rue de la République, 49

LYON

Usine : Route de Genas